

Liens prouvant rappels DTP ou DTPCoq non-obligatoires

1/ Sur service public :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F704>

Voir l'onglet « Calendrier vaccinal ».

2/ Sur le site du Ministère de la Santé

<https://sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/vaccination/calendrier-vaccinal>

Voir pages 13 et 58 du Calendrier Vaccinal 2024 téléchargeable ci-dessus.

3/ Sur le site d'Ameli (lire le calendrier vaccinal)

<https://www.ameli.fr/gard/assure/sante/assurance-maladie/campagnes-vaccination/calendrier-vaccinations-adulte-enfant>

4/ Ne pas oublier que les enfants nés avant 2018 n'ont qu'une obligation, le DTP et uniquement le DTP.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F767>

FAUT-IL FAIRE VACCINER SON ENFANT POUR L'INSCRIRE EN COLLECTIVITES ?